



Elections communales du 13 octobre 2024

Dépôt des listes

Les partis et groupements politiques avaient jusqu'à lundi midi 26 août 2024 pour déposer les listes relatives aux élections au Conseil communal ainsi qu'aux fonctions de Juge et Vice-juge de Commune (art. 194 al. 1 LcDP). Conformément aux dispositions prévues par la loi sur les droits politiques, le Conseil communal a examiné ces listes lors de sa séance du même jour (art. 194 al. 2 LcPD).

Il a pris note que quatre listes ont été déposées pour l'élection au Conseil communal, à savoir :

Liste n°1 – PLR Les Libéraux-Radicaux, avec les candidatures de :

- M. Patrice Tamborini
- M. Cedric Bussien
- M. Thierry Défago
- Mme Sabrina Bovier
- M. Tulipan Zollinger

Liste n°2 – Le Centre Port-Valais, avec les candidatures de :

- M. Patrick Ueberschaer
- Mme Anita Winkelmann
- M. Sébastien Clerc
- M. Yvan Bonzon

Liste n°3 – Indépendant, avec la candidature de :

- M. Gilles-Serge Agboton

Liste n°4 – Entente Citoyenne, avec les candidatures de :

- M. Philippe Albisser
- M. Werner Grange
- M. Patrick Veith
- Mme Chantal Gozel
- Mme Corinne Ramstein

Sur la base de l'art. 205 al. 1 LcPD, Madame Dominique Baruchet est proclamée élue à la fonction de Juge de Commune, une seule liste ayant été déposée.

De même, Madame Bénédicte Perraudin est proclamée élue à la fonction de Vice-juge de Commune, une seule liste ayant été déposée.